

Lors d'une visite au CERN le 4 août, Peter Rosen (à droite) directeur adjoint pour la physique des hautes énergies et la physique nucléaire auprès du département de l'énergie des Etats-Unis, se familiarise avec le détecteur ATLAS grâce aux explications judicieuses du porte-parole Peter Jenni. Les chercheurs américains jouent un rôle principal dans les préparatifs d'ATLAS et des autres grandes expériences pour le LHC.



On a visit to CERN on 4 August, Associate Director for High Energy and Nuclear Physics of the US Department of Energy Peter Rosen (right) learns about the ATLAS detector from spokesperson Peter Jenni. US researchers are playing a major role in the preparations for ATLAS and the other major LHC experiments.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

EXONÉRATION EN AUTRICHE DE L'IMPÔT SUR LES PENSIONS DU CERN

Comme annoncé dans le Bulletin hebdomadaire n° 46/89 du 13 novembre 1989, un accord est entré en vigueur le 1er janvier 1990 qui exonère les pensions du CERN de l'impôt sur le revenu en Autriche. Cet accord s'applique à tout retraité, quelle que soit sa nationalité.

Le dossier contenant des informations sur l'accord et les formalités nécessaires à l'obtention d'un permis de séjour a été mis à jour en juillet 1997. Il est disponible auprès de la Division du Personnel (tél. 74128-78003).

Division du Personnel
Tél. 74128

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

TAX EXEMPTION IN AUSTRIA FOR CERN PENSIONS

As announced in the Weekly Bulletin N° 46/89 of 13 November 1989, an Agreement entered into force on 1 January 1990 exempting pensions received from the CERN Pension Fund from Austrian income tax. The Agreement is applicable to pensioners of all nationalities.

The documentation package containing information about the Agreement and the formalities for obtaining a residence permit was updated in July 1997. It is now available from Personnel Division (tel. 74128-78003).

Personnel Division
Tel. 74128